

Il est procédé ensuite au tirage au sort des bureaux et la séance est renvoyée à vendredi, quatre heures.

SEANCE VENDREDI

Il est procédé ensuite au tirage au sort des bureaux et la séance est renvoyée à vendredi, quatre heures.

AU SENAT

LE DISCOURS DE M. ANTONIN DUBOIS

Paris, 1er juin. — La séance est ouverte à trois heures, sous la présidence de M. Antonin Dubois. Le président prononce l'allocution suivante :

« Mes chers collègues, en reprenant nos travaux, après une interruption pendant laquelle le pays a renouvelé dans la paix et la paix une partie de sa représentation nationale, et manifesté une fois de plus son attachement aux institutions républicaines, nous avons le regret de trouver une place vide dans nos rangs, celle de César Duval, sénateur de la Haute-Savoie. Arrière-petit-fils d'un conventionnel, ardent ouvrier de la révolution de la Savoie à la France, militant de la démocratie sous le régime impérial, combattant de 1870-1871, et fut un républicain et un patriote, que les électeurs de Duval, en 1883, envoyèrent sans concurrent à la Chambre des députés, où il joua un rôle actif et utile. Il vint parmi nous en 1893, et ce ne serait pas assez de dire qu'il fut un bon collègue, car un grand nombre d'entre nous regrettaient aujourd'hui en lui un véritable ami. Sa longue expérience, son sens avisé et fin des réalités, l'absence de tout ce caractère qui confondait l'autorité d'un personnalité incontestée, à laquelle sa simplicité démocratique et sa bonhomie affectueuse ajoutaient un grand charme. Son patriotisme républicain était fait comme celui de tous les républicains d'une époque, libre, libérale, fidèle à la terre natale et à la grande patrie qu'ils ont volontairement adoptée. Duval avait fouillé l'histoire de son pays dans un grand nombre d'opuscules pleins d'intérêt et de vie ; et il n'est pas de ceux qui s'il a écrit un registre impuissant de la dernière heure, il a souffert de partir avant les fêtes qui, dans quelques semaines, solenniseront le cinquantième anniversaire de la réunion à la France de sa chère Savoie. »

En votre nom, j'adresse à sa famille l'expression sincère de nos condoléances attristées. (Applaudissements unanimes.) Mes chers collègues, il nous reste un pieux devoir à remplir. Tandis que l'équipage du « Pluviôse » s'exerce dans la profondeur des mers aux œuvres de défense nationale, la mort l'a frappé tout entier et les flots nous disputent encore jalousement ses restes glorieux. Que la mémoire de ces héros qui ont servi leur pays, que toute la marine française reçoivent ici notre salut et notre hommage, et que la patrie recueille leurs familles malheureuses, aux prises avec les douleurs de nos deuils sympathiques. (Applaudissements vifs et répétés sur tous les bancs.)

LA SITUATION A LA REUNION

M. CREPIN demande à interpellier le ministre des Colonies sur l'état d'anarchie et d'insécurité existant à la Réunion, par suite des agissements des hauts fonctionnaires de l'île.

M. TROUILLOT, ministre des Colonies. — Considérant que l'interpellation portait surtout sur des faits d'ordre électoral, il convient d'attendre que les opérations électorales de la Réunion aient été vérifiées par la Chambre pour discuter l'interpellation. Il demande l'ajournement à un mois qui est prononcé.

La tuerie de July aux Assises de l'Yonne

Auxerre, 1er juin. — C'est vendredi prochain 3 juin, que commencent devant les Assises de l'Yonne, Jacquard et Vienny, les tristes héros du carnage de July.

Les débats dureront deux jours.

Les débats dureront deux jours.

Les débats dureront deux jours.

Les débats dureront deux jours.

Les débats dureront deux jours.

Les débats dureront deux jours.

Les débats dureront deux jours.

Les débats dureront deux jours.

Les débats dureront deux jours.

Les débats dureront deux jours.

Les débats dureront deux jours.

Les débats dureront deux jours.

Les débats dureront deux jours.

Les débats dureront deux jours.

Les débats dureront deux jours.

Les débats dureront deux jours.

Les débats dureront deux jours.

Les débats dureront deux jours.

Les débats dureront deux jours.

Les débats dureront deux jours.

Les débats dureront deux jours.

Les débats dureront deux jours.

Les débats dureront deux jours.

Les débats dureront deux jours.

Les débats dureront deux jours.

Les débats dureront deux jours.

La tombe du "Pluviôse"

On a pu attacher à l'épave quatre nouvelles chaînes. — Le beau temps permet d'espérer le renflouement dans la huitaine. — L'angoissant problème des survivants. — (De notre envoyé spécial)

Calais, 1er juin. — On se reprend à espérer. Enfin le travail a pu être repris. Le beau temps est revenu. Tout s'annonce bien. Après les mauvais jours, voici les temps meilleurs qui reviennent.

On a pu poser jusqu'à la cinquième chaîne de sauvetage aujourd'hui, après un labeur actif.

Ce n'est pas encore le renflouement, certes, mais il n'est pas impossible de penser que, si tout continue ainsi, on pourra ramener à Calais l'épave du « Pluviôse ».

Les « Bouvines » en rade

La tempête qui avait empêché hier tout travail des scaphandriers s'est apaisée. Aujourd'hui le calme parfait est revenu, la mer est très plate, les courants sont très réduits et les scaphandriers ont pu travailler le matin et l'après-midi.

A 5 heures, le garde-côte cuirassé « Bouvines » était entré en rade venant de Cherbourg avec du matériel et 200 hommes de corvée.

Le travail reprend le matin

L'amiral Bellue a quitté ce matin à 6 heures l'Hôtel Terminus pour se rendre sur les lieux avec le torpilleur « 257 ».

A 11 heures du matin l'amiral rentrait à l'Hôtel Terminus et dictait à la Presse la note suivante :

« A l'étale de ce matin les scaphandriers ont pu mailer une deuxième et une troisième chaîne. Temps maniable qui paraît devoir se maintenir. Travaux repris de plus belle. »

On avait l'impression que cela allait mieux, que l'activité reprendrait après l'arrêt d'avant-hier. Cette suspension de travail servit un peu de repos aux sauveteurs.

Leur ardeur aujourd'hui se manifeste vigoureusement.

Les nouvelles de l'après-midi sont meilleures encore que celles du matin.

On pose la cinquième chaîne

Le préfet maritime a quitté de nouveau l'Hôtel Terminus à midi pour se rendre sur le lieu de la catastrophe. A 5 heures un quart il était de retour et commença à dicter aux journalistes la note suivante :

« 1er Juin, 5 heures du soir, à l'étale de l'après-midi la 4e et la 5e chaîne ont été mailées. On a constaté que le panneau du kiosque était fermé. »

Ce sont là des nouvelles qui ont produit à Calais une très heureuse impression.

On sait qu'il y a huit chaînes à poser en tout. On voit déjà cinq de fixées.

San doute pourra-t-on poser les autres pour demain.

Le beau temps qui semble vouloir être persistant permet d'avoir foi dans un renflouement relativement assuré et prochain.

On travaille la nuit

Ce soir l'amiral Bellue a repris la mer. Il est reparti en rade pour surveiller les travaux des scaphandriers qui vont essayer cette nuit à la lueur des lampes de faire le tour du submersible et d'en inspecter l'état.

On avait dit que l'on avait découvert deux larges blessures à l'arrière du « Pluviôse » que les scaphandriers les avaient vues.

C'est tout à fait inexact. Il n'y a eu que de légères éraillures.

Le beau temps qui semble vouloir être persistant permet d'avoir foi dans un renflouement relativement assuré et prochain.

On travaille la nuit

Ce soir l'amiral Bellue a repris la mer. Il est reparti en rade pour surveiller les travaux des scaphandriers qui vont essayer cette nuit à la lueur des lampes de faire le tour du submersible et d'en inspecter l'état.

On avait dit que l'on avait découvert deux larges blessures à l'arrière du « Pluviôse » que les scaphandriers les avaient vues.

C'est tout à fait inexact. Il n'y a eu que de légères éraillures.

Le beau temps qui semble vouloir être persistant permet d'avoir foi dans un renflouement relativement assuré et prochain.

On travaille la nuit

Ce soir l'amiral Bellue a repris la mer. Il est reparti en rade pour surveiller les travaux des scaphandriers qui vont essayer cette nuit à la lueur des lampes de faire le tour du submersible et d'en inspecter l'état.

On avait dit que l'on avait découvert deux larges blessures à l'arrière du « Pluviôse » que les scaphandriers les avaient vues.

C'est tout à fait inexact. Il n'y a eu que de légères éraillures.

Le beau temps qui semble vouloir être persistant permet d'avoir foi dans un renflouement relativement assuré et prochain.

On travaille la nuit

Ce soir l'amiral Bellue a repris la mer. Il est reparti en rade pour surveiller les travaux des scaphandriers qui vont essayer cette nuit à la lueur des lampes de faire le tour du submersible et d'en inspecter l'état.

On avait dit que l'on avait découvert deux larges blessures à l'arrière du « Pluviôse » que les scaphandriers les avaient vues.

C'est tout à fait inexact. Il n'y a eu que de légères éraillures.

Le beau temps qui semble vouloir être persistant permet d'avoir foi dans un renflouement relativement assuré et prochain.

On travaille la nuit

Ce soir l'amiral Bellue a repris la mer. Il est reparti en rade pour surveiller les travaux des scaphandriers qui vont essayer cette nuit à la lueur des lampes de faire le tour du submersible et d'en inspecter l'état.

On avait dit que l'on avait découvert deux larges blessures à l'arrière du « Pluviôse » que les scaphandriers les avaient vues.

C'est tout à fait inexact. Il n'y a eu que de légères éraillures.

Le beau temps qui semble vouloir être persistant permet d'avoir foi dans un renflouement relativement assuré et prochain.

On travaille la nuit

Ce soir l'amiral Bellue a repris la mer. Il est reparti en rade pour surveiller les travaux des scaphandriers qui vont essayer cette nuit à la lueur des lampes de faire le tour du submersible et d'en inspecter l'état.

On avait dit que l'on avait découvert deux larges blessures à l'arrière du « Pluviôse » que les scaphandriers les avaient vues.

C'est tout à fait inexact. Il n'y a eu que de légères éraillures.

Le beau temps qui semble vouloir être persistant permet d'avoir foi dans un renflouement relativement assuré et prochain.

On travaille la nuit

Ce soir l'amiral Bellue a repris la mer. Il est reparti en rade pour surveiller les travaux des scaphandriers qui vont essayer cette nuit à la lueur des lampes de faire le tour du submersible et d'en inspecter l'état.

On avait dit que l'on avait découvert deux larges blessures à l'arrière du « Pluviôse » que les scaphandriers les avaient vues.

C'est tout à fait inexact. Il n'y a eu que de légères éraillures.

Le beau temps qui semble vouloir être persistant permet d'avoir foi dans un renflouement relativement assuré et prochain.

On travaille la nuit

Ce soir l'amiral Bellue a repris la mer. Il est reparti en rade pour surveiller les travaux des scaphandriers qui vont essayer cette nuit à la lueur des lampes de faire le tour du submersible et d'en inspecter l'état.

réaliser à la mort, par empoisonnement de l'épave.

Cette effrayante hypothèse ne pourrât avoir de valeur que lorsque l'on aura déterminé si oui ou non il y a une déchirure à l'arrière du submersible, de quelle nature elle est, et quelle partie essentielle du « Pluviôse » elle a atteinte.

C'est à cela que vont tenter cette nuit les efforts des courageux scaphandriers.

Les souverains belges à Berlin

Le dîner de Rotterdam. — Les rois de Belgique et de Hollande ont dîné hier à Rotterdam.

Berlin, 1er juin. — Le roi des Belges a fait hier une visite à l'empereur Guillaume dans ses appartements. Elle a duré une demi-heure et a eu lieu immédiatement avant le dîner.

Le roi a distribué un grand nombre de décorations. De son côté, l'empereur a conféré au roi Albert le collier de l'ordre de l'Aigle-Noir. Le roi des Belges a reçu l'ordre de la Couronne avec le millénaire 1815-1818 parmi les personnages de la suite du roi Albert, le comte de Mérode, l'adjudant-général Jungbluth et le baron Bayens.

On a dîné qui a eu lieu hier soir au grand palais de Potsdam. Le prince héritier a porté un toast dans lequel il a exprimé au roi et à la reine de Belgique les souhaits de bienvenue au nom de l'empereur empêché.

Je suis convaincu, a-t-il dit, que Vos Majestés serez de ce côté de la frontière, en considération que le gouvernement et le peuple allemand nourrissent pour elles.

Les rapports de bon voisinage ont trouvé une expression dans les vœux de bienvenue que l'Allemagne s'est montrée disposée à accepter la place qui lui était offerte d'une manière hospitalière au concours pacifique des nations à Bruxelles.

Ces sentiments sont encore fortifiés par la raison que c'est grâce à la bonne volonté toujours des deux côtés que l'on est parvenu à donner une solution aux difficultés qui étaient survenues dans la question du régime des frontières entre l'Allemagne orientale et le Congo.

Des souvenirs historiques relient nos peuples. La consanguinité existe entre nos familles.

Dans la maison princière pour le mariage de la princesse Marie-Louise avec le prince Albert, l'empereur a voulu une compagnie avec laquelle Sa Majesté donne un si brillant exemple d'une vie de famille heureuse.

Voilà, Votre Majesté, des vœux que tout ce qui contribue à fortifier l'amitié des membres de nos maisons trouve un vif écho dans le cœur allemand.

Au nom de mon père, je souhaite que Votre Majesté puisse, aux côtés de la reine, d'un règne prospère pour le bien de la douce Belgique.

Nous buvons à la santé du roi Albert et de la reine Elisabeth.

Le TOAST D'ALEBERT

Le roi des Belges a répondu :

Je remercie Votre Altesse impériale de ses paroles de bienvenue. J'éprouve le plus vif regret de ne pouvoir adresser aujourd'hui mes remerciements à l'empereur Guillaume lui-même. Je prie Votre Altesse d'être auprès de son digne père et de lui dire que nous faisons pour son prompt rétablissement.

Les paroles de Votre Altesse trouvent en Belgique un écho sympathique, car les Belges éprouvent une réelle amitié pour l'empereur allemand, amitié qui s'est développée sans interruption depuis que la Belgique a obtenu son indépendance.

Nous nous souvenons que l'Allemagne impériale a été une des premières nations à saluer de ses vœux amicaux l'annexion par la Belgique de la Colombie du Congo, dont les frontières viennent d'être fixées d'une façon heureuse.

Nous attachons la plus grande valeur au témoignage d'amitié que l'Allemagne nous a donné par ses paroles de bienvenue.

Le sentiment de fraternité internationale de Bruxelles. C'est avec un sentiment de reconnaissance que nous avons constaté le jour de votre mariage que l'Allemagne et le Congo ont été unis.

Nous nous souvenons que l'Allemagne et le Congo ont été unis.

Nous nous souvenons que l'Allemagne et le Congo ont été unis.

Nous nous souvenons que l'Allemagne et le Congo ont été unis.

Nous nous souvenons que l'Allemagne et le Congo ont été unis.

Nous nous souvenons que l'Allemagne et le Congo ont été unis.

Nous nous souvenons que l'Allemagne et le Congo ont été unis.

Nous nous souvenons que l'Allemagne et le Congo ont été unis.

Nous nous souvenons que l'Allemagne et le Congo ont été unis.

Nous nous souvenons que l'Allemagne et le Congo ont été unis.

Nous nous souvenons que l'Allemagne et le Congo ont été unis.

Nous nous souvenons que l'Allemagne et le Congo ont été unis.

Nous nous souvenons que l'Allemagne et le Congo ont été unis.

Nous nous souvenons que l'Allemagne et le Congo ont été unis.

Nous nous souvenons que l'Allemagne et le Congo ont été unis.

Nous nous souvenons que l'Allemagne et le Congo ont été unis.

Nous nous souvenons que l'Allemagne et le Congo ont été unis.

Nous nous souvenons que l'Allemagne et le Congo ont été unis.

Nous nous souvenons que l'Allemagne et le Congo ont été unis.

Nous nous souvenons que l'Allemagne et le Congo ont été unis.

Nous nous souvenons que l'Allemagne et le Congo ont été unis.

Nous nous souvenons que l'Allemagne et le Congo ont été unis.

Nous nous souvenons que l'Allemagne et le Congo ont été unis.

Nous nous souvenons que l'Allemagne et le Congo ont été unis.

Nous nous souvenons que l'Allemagne et le Congo ont été unis.

Nous nous souvenons que l'Allemagne et le Congo ont été unis.

Nous nous souvenons que l'Allemagne et le Congo ont été unis.

Nous nous souvenons que l'Allemagne et le Congo ont été unis.

Nous nous souvenons que l'Allemagne et le Congo ont été unis.

Nous nous souvenons que l'Allemagne et le Congo ont été unis.

Nous nous souvenons que l'Allemagne et le Congo ont été unis.

Nous nous souvenons que l'Allemagne et le Congo ont été unis.

Nous nous souvenons que l'Allemagne et le Congo ont été unis.

Nous nous souvenons que l'Allemagne et le Congo ont été unis.

Nous nous souvenons que l'Allemagne et le Congo ont été unis.

Nous nous souvenons que l'Allemagne et le Congo ont été unis.

Nous nous souvenons que l'Allemagne et le Congo ont été unis.

Nous nous souvenons que l'Allemagne et le Congo ont été unis.

Nous nous souvenons que l'Allemagne et le Congo ont été unis.

Nous nous souvenons que l'Allemagne et le Congo ont été unis.

du 9 avril 1902 en invitant enfin les associations religieuses à demander patentes sans perdre de temps, afin d'être soumises à la contribution appelée industrielle.

Le nouveau décret arrêté, on outre, que conformément au décret du 19 juillet 1901 et du 9 avril 1902, les associations et congrégations formées par des étrangers ou comptant dans leur sein des membres étrangers, doivent prouver que ces sujets étrangers sont inscrits sur les registres des consultants dont ils relèvent respectivement et demander également leur inscription sur les registres « ad hoc » tenus au chef-lieu de chaque province.

UNE AFFAIRE MYSTERIEUSE

Inexplicable agression contre un pharmacien. — Avait-on intérêt à la faire interner ?

Paris, 1er juin. — Le parquet vient d'être saisi d'une plainte de M. Joseph Brunet, habitant Lyon, qui accuse un de ses proches parents d'avoir voulu faire interner son frère, pharmacien, 34, rue Saint-Faul, pour pouvoir, avec deux complices, s'emparer de sa fortune.

Tout les faits :

Il y a quelques jours, M. Joseph Brunet accompagnait son frère, lorsque, rue de Rivoli, six individus se précipitèrent sur ce dernier et, sans rien dire, s'emparèrent du malheureux qui jetait dans un automobile.

M. Joseph Brunet voulut protester, mais lui en prit, car il fut renversé et frappé brutalement.

Cependant un rassemblement s'était formé, l'automobile ne put se mettre en marche et les individus se dispersèrent.

La, les ravisseurs du pharmacien exhibèrent un certificat médical dressé par le légiste M. Joseph Brunet, sur lequel M. Brunet, son intermédiaire s'imposait d'urgence.

Le pharmacien fut donc conduit à Ville-Evrard, mais là, on refusa son admission, le certificat médical n'ayant pas été jugé suffisant.

Dès lors, M. Joseph Brunet n'eut plus qu'un désir : arracher son frère des mains de ses bourreaux. Il se proposait déjà d'emmener incessamment à Lyon, lorsque, hier matin, le pharmacien a de nouveau été attaqué par des inconnus, jeté à terre, piétiné, si bien que le malheureux a dû s'altérer.

Le parquet, saisi de ces faits, a immédiatement chargé M. le juge Bourdeux pour instruire cette mystérieuse affaire.

Un incident au conseil de guerre de Toulon

L'accusé pris d'une crise d'épilepsie

Toulon, 1er juin. — Mercredi matin, le premier conseil de guerre maritime s'était réuni sous la présidence du capitaine de vaisseau Ytier, pour juger le matelot Baptiste Eologna qui est accusé d'avoir tué l'Amiral Charner.

Bologna avait mis le feu à sa cellule, il y a quelques jours, alors qu'il était en observation à l'hôpital de Saint-Jandrier. Ce jour-là, le pharmacien a de nouveau été attaqué par des inconnus, jeté à terre, piétiné, si bien que le malheureux a dû s'altérer.

Le parquet, saisi de ces faits, a immédiatement chargé M. le juge Bourdeux pour instruire cette mystérieuse affaire.

Le pharmacien fut donc conduit à Ville-Evrard, mais là, on refusa son admission, le certificat médical n'ayant pas été jugé suffisant.

Dès lors, M. Joseph Brunet n'eut plus qu'un désir : arracher son frère des mains de ses bourreaux. Il se proposait déjà d'emmener incessamment à Lyon, lorsque, hier matin, le pharmacien a de nouveau été attaqué par des inconnus, jeté à terre, piétiné, si bien que le malheureux a dû s'altérer.

Le parquet, saisi de ces faits, a immédiatement chargé M. le juge Bourdeux pour instruire cette mystérieuse affaire.

Le pharmacien fut donc conduit à Ville-Evrard, mais là, on refusa son admission, le certificat médical n'ayant pas été jugé suffisant.

Dès lors, M. Joseph Brunet n'eut plus qu'un désir : arracher son frère des mains de ses bourreaux. Il se proposait déjà d'emmener incessamment à Lyon, lorsque, hier matin, le pharmacien a de nouveau été attaqué par des inconnus, jeté à terre, piétiné, si bien que le malheureux a dû s'altérer.

Le parquet, saisi de ces faits, a immédiatement chargé M. le juge Bourdeux pour instruire cette mystérieuse affaire.

Le pharmacien fut donc conduit à Ville-Evrard, mais là, on refusa son admission, le certificat médical n'ayant pas été jugé suffisant.

Dès lors, M. Joseph Brunet n'eut plus qu'un désir : arracher son frère des mains de ses bourreaux. Il se proposait déjà d'emmener incessamment à Lyon, lorsque, hier matin, le pharmacien a de nouveau été attaqué par des inconnus, jeté à terre, piétiné, si bien que le malheureux a dû s'altérer.

Le parquet, saisi de ces faits, a immédiatement chargé M. le juge Bourdeux pour instruire cette mystérieuse affaire.

Le pharmacien fut donc conduit à Ville-Evrard, mais là, on refusa son admission, le certificat médical n'ayant pas été jugé suffisant.

Dès lors, M. Joseph Brunet n'eut plus qu'un désir : arracher son frère des mains de ses bourreaux. Il se proposait déjà d'emmener incessamment à Lyon, lorsque, hier matin, le pharmacien a de nouveau été attaqué par des inconnus, jeté à terre, piétiné, si bien que le malheureux a dû s'altérer.

Le parquet, saisi de ces faits, a immédiatement chargé M. le juge Bourdeux pour instruire cette mystérieuse affaire.

Le pharmacien fut donc conduit à Ville-Evrard, mais là, on refusa son admission, le certificat médical n'ayant pas été jugé suffisant.

Dès lors, M. Joseph Brunet n'eut plus qu'un désir : arracher son frère des mains de ses bourreaux. Il se proposait déjà d'emmener incessamment à Lyon, lorsque, hier matin, le pharmacien a de nouveau été attaqué par des inconnus, jeté à terre, piétiné, si bien que le malheureux a dû s'altérer.

Le parquet, saisi de ces faits, a immédiatement chargé M. le juge Bourdeux pour instruire cette mystérieuse affaire.

Le pharmacien fut donc conduit à Ville-Evrard, mais là, on refusa son admission, le certificat médical n'ayant pas été jugé suffisant.

Dès lors, M. Joseph Brunet n'eut plus qu'un désir : arracher son frère des mains de ses bourreaux. Il se proposait déjà d'emmener incessamment à Lyon, lorsque, hier matin, le pharmacien a de nouveau été attaqué par des inconnus, jeté à terre, piétiné, si bien que le malheureux a dû s'altérer.

Le parquet, saisi de ces faits, a immédiatement chargé M. le juge Bourdeux pour instruire cette mystérieuse affaire.

Le pharmacien fut donc conduit à Ville-Evrard, mais là, on refusa son admission, le certificat médical n'ayant pas été jugé suffisant.

Dès lors, M. Joseph Brunet n'eut plus qu'un désir : arracher son frère des mains de ses bourreaux. Il se proposait déjà